Communiqué de presse

Phase deux du déconfinement au Timiskaming

Le 12 juin 2020 – Pour diffusion immédiate

À compter d'aujourd'hui, le vendredi 12 juin, plusieurs entreprises et lieux publics pourront rouvrir leurs portes puisque le district du Timiskaming est l'une des régions qui puisse passer à la 2e phase du cadre visant le déconfinement de la province. Les changements incluent une augmentation des rassemblements à 10 personnes ou moins et la réouverture des lieux de prières à une capacité de 30%. De plus, les établissements de vente au détail, les établissements de services personnels, les restaurants avec terrasse et certaines activités sportives peuvent rouvrir à condition que des protocoles de sécurité soient mis en œuvre et que les restrictions actuelles continuent d'être appliquées.

Il est important de se rappeler que le risque d'attraper le COVID-19 augmente avec le nombre de personnes avec lesquelles nous sommes en contact étroit. Nous demandons donc aux gens de commencer à garder un journal ou de se souvenir de leurs contacts quotidiens. Ces informations sont essentielles pour que notre personnel puisse communiquer rapidement avec les contacts d'un cas positif afin de prévenir la propagation dans notre communauté.

« Nous savons que la pandémie de COVID-19 n'est pas terminée, mais ensemble, nous avons fait un excellent travail pour absorber la première vague. Pour garder nos communautés en santé, nous demandons à chacun de continuer à faire leur part et de suivre les recommandations de santé publique qui ont si bien fonctionné » explique le Dr Glenn Corneil, médecin hygiéniste par intérim des Services de santé du Timiskaming. « Il est très important de vous faire tester si vous avez un symptôme de COVID-19. Bien qu'il soit plus sécuritaire de limiter vos contacts avec seulement vos proches, si vous socialisez avec d'autres personnes, il est préférable que ces interactions prennent place en maintenant la distanciation. Garder en tête avec qui vous avez eu contact ainsi que l'ordre provincial stipule que ses groupes ne dépasse 10 personnes ».

Les résidents de Timiskaming devraient continuez à pratiquer la distanciation physique, porter un masque lorsque la distanciation n'est pas possible, rester à la maison s'ils sont malade, se laver souvent les mains et se couvrir lorsqu'ils toussent et éternuent. Ceux qui voyagent en dehors du district devraient s'auto-surveiller à leur retour et demander un test de dépistage s'ils développent des symptômes. Ceux qui ont été exposé à des endroits ayant une épidémie devraient s'auto-isoler pour 14 jours si possible.

Le risque de COVID-19 n'est pas le même pour tout le monde. Les personnes à haut risque de maladie grave devraient limiter leur séjour dans la communauté tant que COVID-19 continue de circuler. De plus, des facteurs sociaux, économiques ou autres peuvent limiter la capacité des gens à maintenir une distance physique ou à suivre d'autres mesures de santé publique. La santé publique encourage donc ceux qui sont capable de faire leur part en suivant les mesures et en protégeant les autres dans la communauté tout en travaillant pour soutenir ceux qui peuvent être plus vulnérables ou qui ont besoin d'un soutien supplémentaire pendant cette période difficile.

Passer à la phase 2 est une évolution positive et nous devons le faire en demeurant conscients et vigilants du COVID afin de naviguer ensemble en toute sécurité dans cette prochaine étape. Pour plus d'informations ou si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez visiter timiskaminghu.com ou appeler la ligne COVID de Timiskaming au 705-647-4305 ou 1-866-747-4305, poste 7.

Pour plus d'informations sur COVID-19, visitez Sante de Santé du Timiskaming-COVID-19 et coronavirus de l'Ontario.

-30-

Contact avec les médias:
Ryan Peters
Gestionnaire de communication
705-647-4305, poste 2250
Courriel petersr@timiskaminghu.com